



NOUVEAU ! DES PALETTES MIEUX PROTÉGÉES CONTRE LES INTEMPÉRIES, PLUS STABLES ET PLUS RÉSISTANTES AUX CONDITIONS DE STOCKAGE.*

30kg/m³

Nouvelle densité renforcée
LA DENSITÉ QUI FAIT LA DIFFÉRENCE
+ PERFORMANT + DE CONFORT



ISOLATION THERMIQUE & ACOUSTIQUE EN COTON RECYCLÉ

Découvrez la gamme Métisse®**

MÉTISSE **rt** : ISOLANT THERMO-ACOUSTIQUE

- Applications : **murs, sous-toitures, planchers, cloisons de distribution, contre-cloisons, combles perdus et aménagés**

- Forme : Panneau -> Densités : 30 kg/m³ ou 25 kg/m³
- Forme : Rouleau -> Densité : 20 kg/m³

Épaisseurs : 45 mm • 50 mm • 60 mm • 80 mm • 100 mm • 120 mm • 145 mm • 160 mm • 180 mm • 200 mm

POUR UNE RAPIDITÉ ET UN CONFORT DE POSE INÉGALÉS

Épaisseur (mm)	45	50	60	80	100	120	145	160	180	200
d30 P	•		•	•	•	•	•			
d25 P	•		•	•	•	•	•	•	•	•
d20 R		•		•	•	•				
Valeur R spécifiée (m ² · K/W)	1,15	1,15	1,50	2,05	2,55	3,05	3,70	4,10	4,60	5,10
Surface / palette (m ²)	74,88	72	57,60	40,32 (P) 47,04 (R)	34,56 (P) 38,4 (R)	28,80 (P) 32,64 (R)	23,04	17,28	17,28	17,28

Largeur standard : 600 mm

MÉTISSE **flocon** : VRAC À SOUFFLER

- Application : **soufflage en combles perdus**
- Conditionnement : sac de 10 kg

TRÈS LÉGER ET ÉMETTANT PEU DE POUSSIÈRES, LE FLOCON COMBLE TOUS LES PONTS THERMIQUES



LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme



Le Relais, un fabricant engagé & responsable

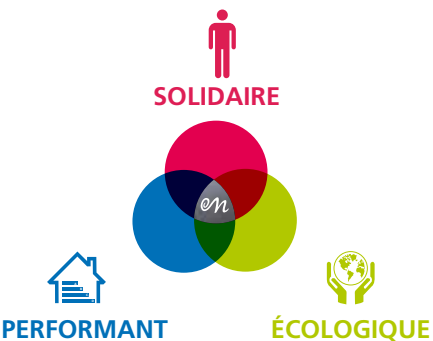
Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis plus de 40 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables.

Pour atteindre ses objectifs d'insertion, Le Relais a développé la filière industrielle de la collecte/valorisation textile – dans laquelle il est aujourd'hui le leader français. Il est le seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de valorisation textile et a inventé un modèle d'entreprise innovant sur le plan social.

Près de **100%** des textiles sont ainsivalorisés.

Aujourd'hui, près de **2 440** salariés ont un emploi au Relais en France.

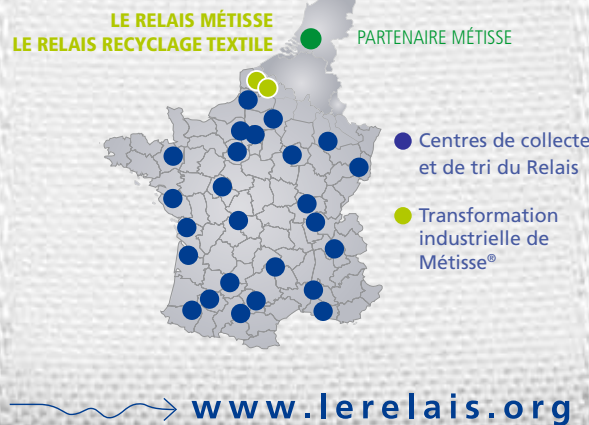
Au cœur du développement durable



Cycle de fabrication court et local

- 1 Don du citoyen / consommateur
- 2 Collecte
- 3 Tri
- 4 Transformation industrielle
- 5 Contrôle qualité
- 6 Pose facile, rapide & sans irritation
- 7 Une isolation durable

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme



Votre partenaire Métisse®

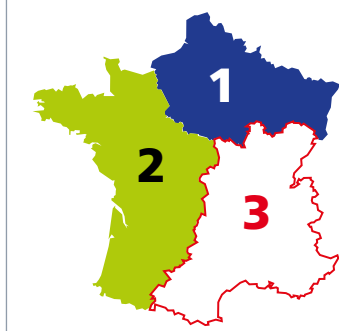
FRANCE

LE RELAIS MÉTISSE

Z.I Artois Flandres - 422 boulevard Est - 62138 BILLY-BERCLAU

Tél. : **+33 (0)3 21 69 40 77**

- Service administratif et commercial : **metissee@lerelais.org**
- Service technique : **techniquemetisse@lerelais.org**



EN RÉGIONS : DES ÉQUIPES TECHNICO-COMMERCIALES À VOTRE ÉCOUTE !

- Zone 1 : **metissee@lerelais.org**
+ 33 (0)6 72 88 18 13
- Zone 2 : **metisseeouest@lerelais.org**
+ 33 (0)6 84 70 33 34
- Zone 3 : **metissee@lerelais.org**
+ 33 (0)6 70 23 36 77

BELGIQUE & PAYS-BAS

VRK Isolatie

Tél. : **+31 (0) 13 570 2314**

E-mail : **info@vrk-isolatie.nl**



* Stockage extérieur des palettes housées : 45 jours maximum, sur sol béton plan, afin de prévenir le tassement et les remontées d'humidité. Les colis seuls doivent être stockés à l'abri des intempéries. La housse étanche est incluse pour la gamme 30 kg/m³ et disponible sur demande pour la gamme 25 kg/m³ (modalités contractuelles : nous consulter).
** Pour + d'informations sur l'étendue de notre gamme : nous interroger

Métisse®
l'isolation durable

LE RELAIS MÉTISSE, établissement secondaire de EBS LE RELAIS NORD-PAS-DE-CALAIS. SCOP SA à capital variable. LE RELAIS Métisse - ZI Artois Flandres - 422 Boulevard Est - Zone C - 62138 BILLY-BERCLAU. Tél. : 03 21 69 40 77. E-mail : metisse@lerelais.org

Conception et réalisation : Le Relais France - Crédit photos : Le Relais, Arnaud Boussou - Tiers (Ministère de la Transition Écologique et Michaël Larchant, Région Haut-de-France) - Septembre 2026. Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu des forêts gérées durablement par l'imprimerie Hectra.

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

présente



MÉTISSE®



ISOLANT

MUR
RAMPANT
SOUS PLANCHER
CLOISONS
COMBLES AMÉNAGÉS



Coton
recyclé
solidaire

MATIÈRE PREMIÈRE
COLLECTÉE & RECYCLÉE
EN FRANCE
PAR LE RELAIS, ACTEUR DANS L'ESS

Métisse®
l'isolation durable



www.isolantmetisse.com



CONÇUES
SPÉCIALEMENT
pour les
espaces collectifs
dont les ERP



MUR • SOUS-TOITURE • COMBLES
PERDUS • SOUS PLANCHER • CLOISONS



CERTIFICAT
d20 : n°14/179/918
d25 : 25/179/1748
d30 : 25/179/1750

CSTB
le futur en construction

SOUS AVIS TECHNIQUES
MUR n°20/16-392_V3
TOITURE n°20/16-393_V2



CERTIFICATS
RT n° 10/01/20/70-FR

Fiche de Déclaration
Environnementale
et Sanitaire

Membre de l'Association des Industriels de la Construction Biosourcée

Simplicité & **CONFORT**

Facile, rapide et sans irritation...
DÉCOUVREZ LE VRAI CONFORT DE POSE

Sa particularité à épouser les formes, sa très faible émission de poussières et son traitement ignifuge innovant à cœur en font un matériau agréable à poser pour une sécurité dans le temps. Sans changer vos habitudes classiques de pose, Métisse® est adapté tant à l'auto-rénovation, aux ERP et aux maisons à ossature bois.

Sain, sécurisé, durable et écologique...
NOTRE ENGAGEMENT POUR L'HOMME
ET SON ENVIRONNEMENT

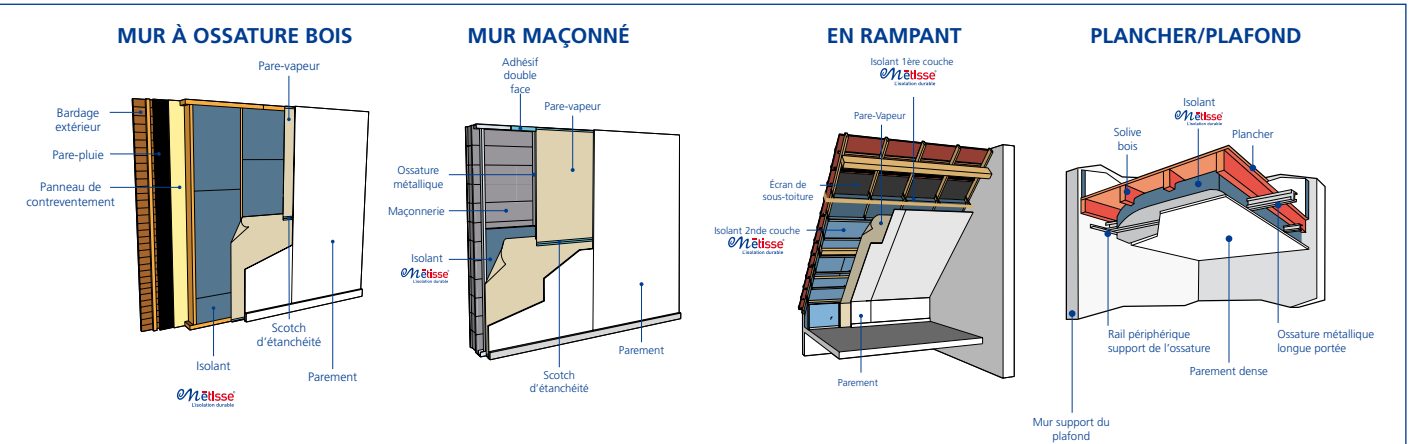
Un isolant sain et recyclable : textiles recyclés, à majorité coton issus de vêtements « en fin de vie », propres & secs, conçus à partir du recyclage innovant de fibres textiles issues principalement de jeans non réutilisables. Un isolant garanti sans développement fongique. Métisse® est classé A+ et mérite très largement sa note (rapport sur demande). Par la nature de sa fibre textile, l'isolant Métisse® est recyclable après la déconstruction du bâtiment.

**UN CHANTIER
PROPRE
& SANS PERTE**

- Traité durablement contre le feu au coeur de la matière
- Euroclasse D (produit nu)
- Euroclasse B-S1-D0 (derrière parement type BA13)
- Près de 30 PV et extensions feu avec Placo® de la cloison simple à élaborée (EI 30 à EI 180). A voir sur notre site internet.

**UN CORPS SAIN
DANS UN
HABITAT SAIN**

- Résistance fongique = Classe 0 (inerte)
- Régulation de l'hygrométrie



Les produits d'isolation Métisse® se posent conformément aux règles de l'art connues des professionnels du bâtiment.¹

1. POSE DE LA PREMIÈRE COUCHE D'ISOLANT

Les panneaux d'isolant **Métisse®** sont disposés entre les montants de l'ossature avec un léger pincement (max. 3% de la largeur du panneau) en butée au sol et au plafond.
Privilégiez une lame lisse pour la découpe de l'isolant.

2. POSE DE LA SECONDE COUCHE D'ISOLANT

Pour améliorer la performance thermique de la paroi, une deuxième couche d'isolant peut être installée en couches croisées ou à joints décalés grâce à une ossature secondaire.

3. POSE DU PARE-VAPEUR

Fixer le pare-vapeur du côté de l'ambiance chauffée du bâtiment en l'agrafant ou le scotchant à l'aide d'un adhésif double-face sur les montants de l'ossature.
Respecter impérativement un chevauchement de 100 mm minimum entre chaque lé de pare-vapeur.
S'assurer de l'étanchéité à l'aide d'un adhésif adapté.

4. POSE DE LA PLAQUE DE PAREMENT

La mise en œuvre des plaques de parement intérieur doit être réalisée conformément au DTU 25-41 sur ossature métallique et DTU 31-2 sur ossature bois. Se reporter aux réglementations en vigueur et aux préconisations des fabricants.

L'ISOLANT MÉTISSE® DOIT ÊTRE MIS EN ŒUVRE DANS UN ENDROIT SAIN, SEC ET VENTILÉ.

1. En France, on se référera notamment aux Documents Techniques Unifiés (DTU) tels que les DTU 20-1 : Parois et murs en maçonnerie de petits éléments, DTU 23-1 : murs en béton banché, DTU 25-41 : ouvrage en plaques de parement en plâtre, DTU 25-42 : ouvrage de doublage et habillage en complexes, DTU 31-2 construction de maisons et bâtiments à ossature en bois, DTU 25-31 : cloisons en carreaux de plâtre et le DTU 41-2 : revêtements extérieurs en bois.

Pour + d'informations sur la pose : consultez nos notices de mises en oeuvre sur www.isolantmetisse.com

NOS CONSEILS AUX CHOIX DE L'ÉPAISSEUR

Afin de respecter les conditions d'obtention du crédit d'impôt ou des primes à l'isolation, nous vous conseillons de respecter les résistances thermiques R ci-contre.

Par souci de préservation de la performance thermique du produit, la compression de l'isolant **Métisse®** ne doit pas excéder 10% de son épaisseur.

RÉSISTANCE THERMIQUE R (M².K)/W	RÈGLEMENTATION THERMIQUE EN VIGUEUR*
SOUS-TOITURE / RAMPANTS DE COMBLES AMÉNAGÉS	R=6 soit 240 mm de RT Météisse® en 2 couches de 120mm
TOITURE-TERRASSE	R=4,5 soit 180 mm de RT Météisse® en 2 couches de 100mm + 80mm
PLANCHERS BAS (SUR SOUS-SOL, VIDE-SAINTAIRE OU PASSAGE OUVERT)	R=3 soit 120 mm RT Météisse®
MUR EXTÉRIEUR	R=3,7 soit 145mm de panneau Météisse®
COMBLES PERDUS	R=7 soit 275 mm de RT Météisse® ou 440 mm de flocon Météisse®

VOUS RECHERCHEZ UN REVENDEUR OU UN PROFESSIONNEL ?

Contactez-nous pour connaître l'expert Métisse® de votre région !